

Juillet 2014 - N° 81

MEMOIRE 2000

EDITORIAL

LA "FAUTE MORALE" DU FRONT NATIONAL

On ne peut pas continuer d'entretenir l'équivoque entre les prises de position du Front National et les déclarations de son président d'honneur. On peut avaler la pilule de la "faute politique" dénoncée par Marine Le Pen, suite aux déclarations de son père dans son "journal de bord" du 6 juin dernier, mais on ne peut pas se satisfaire de cet aveu, dès lors que le parti ne se démarque pas clairement sur le plan moral de cette nouvelle provocation.

On ne va pas offrir à Jean-Marie Le Pen le plaisir de contester le sens de ses déclarations équivoques, comme il l'a fait en 1987 et en 1997 avec "le point de détail", en lui offrant sur un plateau l'occasion de soutenir une fois de plus qu'on a dénaturé ses propos, qu'on ne l'a pas compris et qu'il est la victime du système et des médias.

"LE PEN VICTIME" ça suffit !

Les associations de déportés qui à mon initiative, l'ont fait condamner à deux reprises en 1991 et en 1997 pour ses saillies sur les chambres à gaz ne peuvent rester indifférentes à l'exploitation qui est faite encore aujourd'hui des décisions judiciaires qu'elles ont obtenues contre lui, puisqu'il prétend que ce sont des "sanc-

tions politiques" alors que ce n'était que la juste réparation du dommage causé aux anciens déportés pour son "consentement à l'horrible".

A deux reprises et à six ans d'intervalle nous avons obtenu de la cour de Versailles, sa condamnation qu'il a finalement exécutée et qui lui a coûté près de 300.000 €

Mais à l'époque, du moins le croyions nous, il ne s'agissait que de lui et pas du Front National qui a depuis apparemment pris ses distances, en désavouant les écarts de langage de son président.

Depuis, sa fille qui a accédé aux responsabilités à la tête du Front National a tenté de "dédiaboliser" le Front. On ne sait pas vraiment si elle y a réussi.

Mais on peut sérieusement se demander si c'était bien son intention, dès lors que ses suppôts en attendaient davantage et se déclaraient plutôt disposés à soutenir le père au lieu de la fille.

C'est du moins l'impression que nous laisse la condamnation de la "faute politique" commise par son père. On peut se demander sérieusement si cette condamnation est sincère dans la mesure où l'interview de J-M Le Pen qui n'a pas été diffusée en direct est restée 48 heures sur le site du FN et où Marine a pris la défense de son père en disant qu'il avait été victime d'une erreur d'interprétation.

Or on vient d'apprendre par Jean-Marie Le Pen lui-même qu'il n'a pas pu s'acquitter des condamnations prononcées contre lui sur ses deniers personnels et qu'elles ont finalement été prises en

charge récemment par le Front National qui, après lui en avoir fait l'avance par un prêt, lui a consenti en 2006 une remise de dette d'un montant de 198 000 €.

Il ne nous est pas indifférent de savoir d'où provenaient les fonds que j'ai reçus, au nom des associations, en 1991 et en 1999 de Jean-Marie Le Pen et si c'est ou non de l'argent sale à un double titre, comme étant un abus de biens sociaux ou la confirmation par le Front National du soutien idéologique qu'il continue d'apporter à son fondateur.

Si en définitive c'est le Front National qui a assumé la charge des condamnations prononcées contre lui, on ne peut plus entretenir l'illusion que le Front National aurait pris ses distances à l'égard de son président d'honneur. Il n'y a pas que les déportés qui sont concernés, les électeurs et militants du Front National qui s'y sont ralliés parce que le discours avait changé le sont aussi, mais les citoyens dans leur ensemble, puisqu'il s'agit de "fonds publics" provenant de l'impôt.

C'est la raison pour laquelle, avec le concours des associations de déportés qui m'avaient à l'époque confié la défense de leurs intérêts, nous avons pris l'initiative de délivrer à Marine Le Pen en sa qualité de présidente du Front National une sommation interpellative à laquelle nous attendons sa réponse.

Le temps de la transparence est venu.

Bernard Jouanneau

NOS PROCHAINES REUNIONS

Les lundis : 1^{er} sept., 6 oct., 3 nov.
à 19 heures 30
à la "Grenouille bleue"
48, rue Balard, Paris 15^e

Après lecture de ce journal,
donnez-le à vos amis !

SHOOTING DOGS

Séance du 10 avril 2014

Thème : le génocide des Tutsis du Rwanda

Débatteur : M. Delouvain.

Ce film a été réalisé en 2006 par Michael Caton-Jones, à partir de faits réels sur les lieux mêmes des événements et en présence de rescapés du génocide.

Il retrace l'histoire d'un prêtre catholique et d'un jeune assistant anglais qui vont tenter de sauver les Tutsis réfugiés dans l'école technique, avec la présence lointaine des forces de l'ONU qui ne parviendront pas à les sauver.

En l'absence des débatteurs prévus, empêchés de venir, les élèves présents, une centaine, ont eu la chance qu'un ami d'un des professeurs présents, Mr Delouvain (que nous remercions chaleureusement !) connaissait bien la question du génocide rwandais et puisse ainsi répondre à leurs questions.

Il leur a expliqué les raisons d'une guerre fratricide qui a fait un million de morts en cent jours.

Il précise que la minorité tutsi détenait les postes les plus importants, parlant même la langue du colonisateur belge. Il y avait déjà eu des violences en 1990. Mais le 6 avril 1994, la mort du Président Habyrimana dans un accident d'avion dont certains prétendent qu'il a été provoqué par le parti FPR, la frange la plus dure du pouvoir hutu, mais thèse contestée aujourd'hui, a déclenché une guerre impitoyable. Après cette explication historique qui replace le film dans son contexte, les questions des élèves fusent et notamment sur le rôle de la France et sur l'opération Turquoise qui a sauvé des génocidaires hutus.

Ce qui inquiète fortement les élèves, d'après le nombre de questions sur ce sujet, est de savoir ce qui se passe dans un pays après un génocide de cette ampleur et de cette atrocité.

— Comment faire pour s'en sortir après un tel massacre ?

— Tout d'abord, répond notre débatteur, le gouvernement du Président Kagame offre maintenant un minimum de démocratie. Il n'y a plus de séparation entre les deux peuples. Par ailleurs il y a un jugement demandé au Tribunal des Nations Unies. Enfin dans les villages, il existe une forme de justice traditionnelle : les gens discutent, ils se "parlent" ou ils

s'excusent en disant par exemple "on m'a dit : tue-la"...

Ce fut une matinée dure, mais qui a sûrement permis à nos jeunes spectateurs de mieux connaître l'un des massacres les plus terribles et sans doute les moins connus de notre époque.

Claudine Hanau

LE JOUR ET L'HEURE

Séance du 20 mai 2014

Thème : la Résistance

Débatteur : Michel Ambault.

M. Ambault, notre sympathique débatteur, avait 6 ans en 1940. Aujourd'hui, il est Président d'une Association de Résistants qui s'est fixé pour but de transmettre la mémoire de cette Résistance française. Il raconte comment chacun s'efforçait de capter les messages codés de la radio qui parvenaient de Londres, et dont le rôle essentiel était de transmettre des ordres de sabotage des installations allemandes.

Deux points importants

1°- Il existait des filières d'évasion organisées, des réseaux qui ont permis de sauver 28.000 personnes, notamment des pilotes anglais et américains, qui gagnaient l'Angleterre et pouvaient ainsi participer aux bombardements de l'Allemagne.

2°- Individuellement, les actes de résistance étaient des plus divers : certains ont résisté l'espace d'un instant, d'autres davantage. L'héroïne du film, par exemple, "fait" de la résistance, car toute son action vise à sauver un pilote américain. A ce sujet, M. Ambault se souvient avoir fait très tôt un acte de résistance : les cours de sa classe furent un jour interrompus quelques instants pour diffuser un message du Maréchal Pétain disant qu'il était interdit de copier sur son voisin. Sitôt le message terminé, il s'empressa de copier sur son voisin le plus proche ! Ainsi, dans les moments difficiles, les gens se révèlent. La guerre terminée, ils redeviennent des gens normaux. Mais à l'époque, malheur à ceux qui se faisaient arrêter : ils étaient torturés et fusillés par les miliciens français. On estime que 300.000 personnes ont effectué des actes de résistance, et qu'environ 350.000 personnes furent des "collabos".

Comment peut-on si bien se souvenir, tant d'années après ? La réponse de M. Ambault est très émouvante : "Quand on

a connu ce genre de situation, on mûrit et on vieillit vite, on se souvient de beaucoup de choses de façon très précise", comme de cette cigarette offerte à sa maman par un soldat allemand.

Tout était problème, surtout se nourrir : il y avait les cartes d'alimentation, les queues interminables. Mais la plupart du temps, les paysans étaient remarquables, à quelques exceptions près, comme cette dame qui refusait de vendre ses produits aux Juifs... Rude époque pour ceux-ci, forcés de porter l'étoile jaune, et d'aller se faire enregistrer au commissariat, ce qui permettait de les retrouver plus facilement ! Là aussi, il y eut de petits miracles, tel ce commissaire enjoignant à un Juif "Disparaissez !", pour qu'il ne soit pas enregistré. Notre ami Daniel Rachline, membre de Mémoire 2000, intervient alors, car issu d'une famille de résistants. Son père était recherché par les Allemands, et 72 de ses parents proches ont disparu, morts en France ou dans des camps d'extermination. Et Daniel en profite pour rappeler les noms de ces grands résistants que furent Jean Moulin, Pierre Brossolette, Lucie et Raymond Aubrac, René Cassin.

En Février 1943, les Allemands ont réquisitionné dans les pays occupés des ouvriers pour aller travailler dans les usines de guerre allemandes. C'était le STO (Service du Travail Obligatoire). Certains n'ont pas voulu y aller, et ont créé les maquis de résistance, très organisés et efficaces. Cette année 1943 est d'ailleurs l'année du retournement : les Allemands sont en difficulté sur le front russe (Stalingrad), les forces alliées ont débarqué en Afrique du Nord, on pressent que l'Allemagne ne va pas gagner la guerre, alors certains collabos "retournent leur veste", comme le commissaire du film, qui espère que les résistants ne l'oublieront pas... Enfin, et cela apparaît aussi dans le film, certains n'ont rien fait, se sont contentés d'assister aux événements.

Au total, ce film, très éducatif, a permis à M. Ambault de faire une excellente analyse de la résistance, en montrant bien qu'il existait d'une part une Résistance armée organisée, et d'autre part des résistants, des hommes et des femmes qui, à un moment de leur vie, se sont révélés à eux-mêmes et ont eu une conduite telle qu'elle nous fait espérer en l'Humanité.

Guy Zerhat

Une défaillance de l'école républicaine

Interviewé récemment sur son film retraçant le calvaire du jeune Ilan Halimi, le réalisateur Alexandre Arcady s'est déclaré stupéfait d'apprendre, de la bouche d'un membre de l'Education Nationale, que dans les établissements scolaires publics de la Seine Saint-Denis, il n'y avait plus d'élèves portant un patronyme juif. Mais vous retardez, Monsieur Arcady ! Cela, on le sait depuis plus de dix ans. En effet, en 2004, un rapport de l'Education Nationale sur "les signes d'appartenance religieuse dans les établissements publics", nous apprenait que le phénomène était largement enclenché, et se développait à une allure foudroyante. Ce Rapport Obin, disponible sur Internet, n'a jamais été rendu public, on comprend bien pourquoi...

Les auteurs précisent d'entrée qu'"il existe à ce sujet un refoulement, un déni généralisé de la part de nombreux responsables et membres du personnel d'éducation... Les informations circulent très mal sur cette question à l'intérieur de l'Education Nationale, ce qui fait que les informations recueillies sont en-deçà de la réalité, tant la tendance de nombreux professeurs, de conseillers d'éducation ou de personnels de direction est, en ce domaine, de celer une part de leur réalité professionnelle... Souci d'éviter tout conflit, et surtout toute couverture médiatique". Sans parler de la mauvaise note susceptible d'être attribuée par le Rectorat...

Plus loin, il est fait état d'une "banalisation des insultes à caractère antisémite, qui ne semble, en moyenne, que peu émouvoir les personnels et les responsables. Ensuite, ce sont des menaces et agressions". On approuve les persécutions ou l'extermination des Juifs. L'apologie du nazisme et de Hitler n'est pas exceptionnelle. Si bien qu'on assiste à un "regroupement des élèves d'origine juive, dont la sécurité n'est plus assurée, dans nombre d'établissements privés ou communautaires". La République qui favori-

se le communautarisme, on ne nous aura rien épargné ! Plus loin : "*Le racisme anti-maghrébin a très nettement été supplanté par le racisme anti-juif, ce qui entraîne sous nos yeux une stupéfiante et cruelle réalité : en France, les enfants juifs — et ils sont les seuls dans ce cas — ne peuvent pas, de nos jours, être scolarisés dans n'importe quel établissement*". Avançons : "*En 1996, le Principal d'un collège de Lyon a été obligé de réaliser le départ en cours d'année des deux derniers élèves juifs de son établissement*". Réjouissant, n'est-ce pas ? Et encore : "*Devant les contestations fréquentes des programmes, on assiste à une autocensure des enseignants, qui décident de ne pas aborder telle question sensible du programme*". Mieux encore : "*Etes-vous aidés, dans ces questions, par vos inspecteurs ?*", leur demande-t-on. La réponse a été partout "*un NON sonore et sans appel*". En outre, on ne décèle aucune volonté de s'opposer aux atteintes à la laïcité, ce principe fondateur de la République. Et les enquêteurs en tirent une conclusion : "*Un effort important pourrait être fait dans ce domaine si une volonté politique nationale venait structurer et stimuler l'action des responsables académiques*". Plus loin : "*L'école doit jouer un rôle d'intégration, et non de discrimination, d'opposition et même d'aggravation des relations entre des groupes rivaux*". Comme le rappelait le Haut Conseil à l'Intégration : "*L'école républicaine doit plus que jamais être le creuset où se fabrique le vivre-ensemble, au-delà de la simple coexistence et de la tolérance des différences*". Et l'on rappelle une dernière fois que "*l'école française est faite pour éduquer, pour intégrer, pas pour rejeter*".

C'est évident, on en est très loin : l'école républicaine a entièrement failli à sa tâche, elle a rejeté des petits Français que l'on n'a pas su — ou voulu — protéger. Car le tragique de l'histoire, c'est que pas

un enseignant, pas un conseiller d'éducation, pas un chef d'établissement, pas un inspecteur d'académie qui se soit ému officiellement de cette situation. Sans parler des hommes politiques concernés, de droite ou de gauche. On peut d'ailleurs raisonnablement penser que certains n'étaient pas vraiment mécontents d'assister à cet exode, les pulsions antisémites revenant facilement en surface, surtout en ces temps tourmentés.

Il y a quelques mois, lorsqu'il a été question d'expulser quelques dizaines de Roms en situation irrégulière, certains n'ont pas eu de mots assez durs pour stigmatiser l'action du Ministre de l'Intérieur. Or là, je me permets de rappeler qu'il s'agissait de jeunes Français, qui n'avaient eu que la mauvaise idée d'être nés juifs.

Et les auteurs du rapport de conclure : "*Cette clarté dans les convictions, cette unité d'action, cette fermeté dans les principes et sur les règles de droit devraient aussi pouvoir se retrouver au niveau académique. C'est là où on a transigé, où on a reculé, passé des compromis, que nous avons constaté les dérives les plus graves et les entorses les plus sensibles à la laïcité. Cette stratégie de la paix et du silence a des conséquences désastreuses sur les établissements scolaires*". Sur un sujet aussi difficile et aussi grave, puisqu'il concerne la cohésion nationale et la concorde civile, soulignons qu'il est chez les responsables deux qualités qui permettent beaucoup, et qu'on devrait davantage rechercher, développer et promouvoir à tous les niveaux. Ce sont la **lucidité** et le **courage**. Deux vertus qui, hélas, se font rares au plus haut niveau. Les auteurs du rapport n'étaient pas pessimistes, mais simplement réalistes, constatant que les "territoires perdus de la République" n'ont fait que s'étendre. Ce qui a pu surprendre M. Arcady, mais qui n'incite vraiment pas à l'optimisme.

Guy Zerhat

ANTISEMITISME ... ENCORE

Une fusillade a eu lieu le samedi 24 mai au musée juif de Bruxelles : 4 morts... Et on s'est demandé, un temps, s'il s'agissait d'un attentat antisémite...

On peut bien sûr, se montrer prudent et prendre des précautions avant d'affirmer. Mais soyons réaliste : se rendre dans un lieu juif répertorié, et tirer dans le tas avec la volonté de tuer, cela ne présente-t-il pas tous les stigmates d'un acte antisémite qui laissent, on doit en convenir, peu de place au doute ?

Et cela n'a rien d'étonnant : la machine est en marche depuis de nombreuses années déjà : le langage antisémite libéré, le négationnisme proclamé par certains, des agressions multiples banalisées, sans oublier Mohamed Merah... Alors, oui, il ne faut pas avoir peur des mots et affirmer que ce sont des juifs qui depuis un certain temps déjà sont régulièrement visés, que c'est un acte antisémite de plus et agir en conséquence.

L.B.

24 AOÛT 1944 : LA "NUEVE" ENTRE DANS PARIS

“.. Je peux affirmer que les républicains espagnols, intégrés dans les rangs des armées alliées ou dans les groupes de résistants qui luttèrent sur tout le territoire de France, ne furent à aucun moment “une poignée d’hommes”, comme on le prétend. Ils furent des dizaines de milliers qui luttèrent, dans tous les combats de l’armée française et les nombreux groupes de guérilleros qui se battirent aux côtés de la Résistance, sur tout le territoire, jouant un rôle principal, avec comme corollaire la déportation de beaucoup d’entre eux dans les camps nazis, où ils moururent par milliers”

Jorge Semprun

La majorité des hommes qui composaient la “Nueve” avaient moins de vingt ans lorsqu’ils prirent les armes, en 1936, pour défendre la République espagnole : les survivants ne les déposeraient que huit ans plus tard.

Presque tous ces soldats étaient arrivés en Afrique venant des camps de concentration français où on les avait internés à la fin de la guerre d’Espagne. Dans ces camps, on leur avait donné le choix de s’enrôler dans la Légion étrangère ou de rentrer au pays.

Disséminés en Afrique au sein des armées régulières de Pétain, beaucoup désertèrent pour rejoindre Leclerc, lorsque celui-ci organisa l’armée de la France libre. Avec lui, avec leurs troupes, ils vont participer à tous les combats livrés, y compris contre l’armée de Mussolini et l’Afrikakorps du Maréchal Rommel, pourtant réputées invincibles.

Lorsque le général Leclerc forma sa fameuse 2^eDB, en 1943, les Espagnols représentaient déjà une force importante au sein de son armée. Tous, ou presque, furent alors regroupés en un bataillon composé de quatre compagnies dont chacune abritait plus d’un tiers d’Espagnols, à l’exception de la neuvième, espagnole par excellence, où même la langue officielle et le commandement étaient espagnols. Dans ce bataillon d’infanterie craint et respecté, la “Nueve” avait pour mission de se tenir à l’avant-garde et d’affronter l’ennemi en première ligne. Les supérieurs de ces soldats, considérés comme des individualistes et des idéalistes quelque peu insensés, leur reconnaissaient également une vaillance extraordinaire, le courage de ne jamais reculer ni céder un pouce du terrain conquis.

D’après Raymond Dronne, capitaine de la “Nueve”, ces soldats, que beaucoup voyaient comme des rebelles, “n’avaient pas l’esprit militaire. Quelques-uns étaient même antimilitaristes. Mais ils étaient de magnifiques soldats, des guerriers courageux et expérimentés. S’ils avaient spontanément et volontairement épousé notre cause”, concluait-il, c’est parce “qu’elle était la cause de la liberté.”

Au sein des armées du général Leclerc, la

“Nueve” se prépara en Afrique et en Angleterre, débarqua en Normandie à la fin du mois de juillet 1944, et fut la première unité militaire arrivée à Paris dans la nuit du 24 août 1944. Un des espagnols de la “Nueve”, Manuel Lozano, le racontait ainsi : “Ça a été très simple, comme une fête. Les gens nous acclamaient tout le long du chemin, couraient à nos côtés, pleuraient, applaudissaient, saluaient, chantaient ! L’enthousiasme était incroyable. Tout le monde était très surpris en nous entendant parler espagnol. Ils n’arrêtaient pas de nos embrasser. Il paraît que partout on chantait la Marseillaise, mais nous, avec le bruit des véhicules, on n’entendait rien. Peu après l’arrivée à l’Hôtel de Ville, les cloches ont commencé à sonner...”

Amado Granell, sous-lieutenant de la “Nueve” s’en souvenait aussi : “Les cloches de Paris nous émurent. Les combats ne nous avaient pas complètement endurcis. Nous avons tous les larmes aux yeux et une boule au fond de la gorge. Moi j’essayais de chanter avec les autres mais sans y parvenir. Cette énorme émotion, ce grand enthousiasme, signifiaient simplement la liberté, la victoire...”

Deux jours plus tard, le 26 août, tout Paris est dans la rue. La “Nueve” est postée avec le reste de la division face à l’Arc de Triomphe, saluée par le général de Gaulle avant le début du défilé de la Victoire sur les Champs-Élysées. De Gaulle et Leclerc sont escortés peu après, dans le défilé, par les half-tracks des Espagnols de la “Nueve”, avec leurs noms évocateurs : Guadalajara, Teruel, Don Quichotte...

Treize jours plus tard, la compagnie repart au combat avec toute la division Leclerc : Dompaire, Chatel, Nancy, Strasbourg... Le 27 avril 1945, la “Nueve” traverse le Rhin pour atteindre peu après le “nid d’Aigle” d’Hitler, à Berchtesgaden.

Sur les 144 soldats espagnols de la “Nueve” qui débarquèrent en Normandie, il ne sont que 16 à leur arrivée au bunker de Hitler. Les autres ont jalonné de leurs blessures ou de leurs tombes le long chemin de la Libération.

Evelyn Mesquida

auteur du livre “La Nueve, les Espagnols qui ont libéré Paris” - Ed. Cherche Midi.

P.S. Pour commémorer les 70 ans de la libération de Paris par les républicains espagnols de la “Nueve”, l’association “24 août 1944”, organise le 24 août prochain une marche de la Porte d’Italie jusqu’au Quai Henri IV, même parcours que ce 24 août 1944 où la “Nueve” a été applaudie et fêtée dans diverses capitales du monde.

Avec fleurs, chansons et musique, la “Nueve” fera à nouveau, son “entrée” dans Paris.

Y a-t-il un problème Rom?

Après les déclarations de Manuel Valls alors ministre de l’Intérieur, les expulsions diverses et variées, l’interdiction de mendier dans les beaux quartiers de Paris et à Nice, on peut légitimement s’interroger sur les raisons pour lesquelles actuellement les Roms sont tellement discriminés et concentrent sur eux tant de peurs et de haines.

Il y aurait donc un problème Rom?

Si on y réfléchit, on a vite fait de comprendre que le problème ne vient pas des Roms, mais des conditions qui leurs sont faites, et du manque de volonté d’y remédier.

En effet, les Roms sont européens et à ce titre, libres de se déplacer partout en Europe, sans subir la moindre discrimination. En outre, pour favoriser leur intégration, des sommes colossales (17,5 milliards d’euros entre 2007 et 2013) ont été affectées dans 12 états européens. Mais les Roms n’en ont jamais vu la couleur... et on ne sait pas où vont ces fonds.

Alors, cette population vit dans un total dénuement dans des zones prétendument “dangereuses” et insalubres d’où on les chasse sans pour autant les reloger, les forçant ainsi au vagabondage, lui-même interdit.

Les voici donc “hors la loi” et poursuivis, faute de bénéficier de ce dont ils ont droit... D’où vient alors le problème, d’eux ou des autorités responsables?? C’est d’une injustice criante et un cercle vicieux dont il est quasiment impossible de sortir.

On déploie une énergie folle à expulser, chasser et stigmatiser une population qui, en France, n’excède pas 20.000 personnes, alors qu’il serait aisé de l’“intégrer” à condition que la circulaire proposant des solutions de relogement soit appliquée et que l’argent alloué à l’aide aux Roms leur soit réellement destiné.

Mais ce serait trop facile car en ces périodes difficiles, comme toujours en périodes de crises, on le sait, c’est d’une banalité écrasante de le dire, et pourtant, c’est toujours la même chose : il faut un bouc émissaire.

Aujourd’hui ce sont les Roms... Et demain??

Lison Benzaquen

Le lynchage du jeune Darius, de son vrai prénom Gheorghe, 17 ans, laissé pour mort tel une marchandise dans un cadis de supermarché de la cité des Poètes à Pierrefitte a horrifié le pays. Le chef de l'Etat, le premier Ministre se sont exprimés sans ambiguïté, la procureure a parlé de "barbarie". L'enquête de police est en cours et personne ne peut présumer de l'identité des coupables, puisqu'il s'agirait d'un groupe de jeunes gens – peut-être mineurs – de 6 à 12 personnes. Ce lynchage n'est pas selon nous un fait divers. Il incarne et révèle trois évolutions en cours dans notre pays.

La première est celle de l'affaiblissement et de la confusion de l'ordre symbolique indispensable à toute culture et civilisation. Que des élus de la République ou des citoyens puissent établir un lien entre les vols qu'aurait éventuellement commis la victime et son lynchage par un groupe d'individus est abject. L'interdiction de se faire justice soi-même et l'échelle des peines judiciaires sont aux fondements de l'État de droit. L'oublier ou le nier relève de la barbarie intellectuelle.

La seconde évolution est celle de la constitution depuis une vingtaine d'années de zones de non-droits, de "territoires perdus de la République". Le quartier des Poètes – quelle triste ironie – est l'un des plus pauvres d'Île de France. Il concentre près d'un tiers d'immigrés, notamment d'origine africaine. Il est l'une des plaques tournantes du trafic de drogue en Seine Saint-Denis. Policiers et pompiers ne s'y "aventurent" que rarement, après avoir été attaqués dans de véritables guets-apens avec jets de parpaings depuis le toit des immeubles. L'immense majorité des habitants ne sortent plus de chez eux le soir et subissent la "loi" des gangsters. Un climat de peur et d'omerta imposée par la crainte de représailles physiques y règne, doublé chez certains d'une peur des forces de l'ordre. Les appels à témoins, y compris sous X, ne donnent pas de résultats. Cette terrible réalité avait déjà été mise en lumière lors de l'enlèvement, la séquestration et le meurtre d'Ilan Halimi à Bagneux... Malgré un système social parmi les plus généreux du monde (RSA, CMU et école publique gratuite notamment), l'ordre républicain ne semble plus assuré, et la perte de confiance dans les institutions de la République y est probablement majoritaire... Un indice parmi d'autres, le taux de participation aux élections européennes de ce quartier a été de 11%...

Enfin, troisième évolution depuis quelques années, celle de la stigmatisation et des conditions de vie rendues quasi-impossibles de la population Rom en France (moins de vingt mille personnes sur une population de près de 65 millions de personnes, soit moins de 3 personnes sur 10 000). Ce que nous savons du parcours du jeune Gheorghe, alias Darius, en France en est l'illustration. Sa famille s'était installée dans le campement illégal de Pierrefitte après avoir été délogée récemment d'un autre campement par la police.

Les associations humanitaires estiment qu'une personne Rom est délogée de son campement de fortune en moyenne 3 fois dans l'année en Île de France. Ce qui est inacceptable ici, c'est une politique publique qui place délibérément dans la plus extrême des précarités cette population étrangère qui ne bénéficie pas des réseaux d'entraide habituelle des personnes immigrées (les premiers arrivés accueillent chez eux les suivants et les aident à s'intégrer, ce que nous connaissons et qui fonctionne depuis plus d'un siècle en France): les Roms ne bénéficient pas de la stabilité minimale pour commencer une intégration dans la société française. Les conséquences sont évidentes et attendues: de nombreux Roms, ne parlent quasiment pas le français après plusieurs années passées en France et ne comprennent pas le fonctionnement de notre société - y compris la famille de Gheorghe, qui ne savait pas pendant deux jours où leur fils était hospitalisé, ni comment se rendre à l'hôpital (une association l'a heureusement aidée); la majorité des enfants Roms ne sont pas scolarisés; la majorité des familles survivent de la mendicité ou de petits travaux de récupération alors qu'une minorité survit de vols et menus larcins. Que les pouvoirs publics fassent des Roms des boucs émissaires dans une période de grave crise économique et sociale est déjà en soi irresponsable, qu'ils les accusent de ne pas vouloir s'intégrer alors que les politiques d'expulsions systématiques sans solution de logement rendent cette intégration impossible est hypocrite et mensonger.

Le lynchage du jeune Gheorghe, alias Darius, doit être l'occasion d'un sursaut républicain et d'un changement dans la politique de destruction systématique des campements illégaux sans solution de logement. Une politique dangereuse et inhumaine, indigne de notre République.

Rose Lallier

UN PALMARES EFFRAYANT

70 ans nous séparent de la Seconde Guerre mondiale. C'est pas énorme 70 ans! Et pourtant à en juger par un sondage mondial sur l'antisémitisme, on pourrait croire que cela fait des siècles tant l'oubli de ce qui s'est produit pendant cette période est profond, et les stéréotypes négatifs sur les juifs, vivaces.

C'est ce que révèle la publication des résultats du sondage réalisé par la Ligue Anti Diffamation (ADL), fondée en 1913 et principale organisation mondiale de lutte contre l'antisémitisme à travers des programmes et services de lutte contre la haine, les préjugés et la bigoterie.

A lire ces résultats, on croirait à un concours entre les Nations, une sorte de "Mondiovision" de l'antisémitisme, dans lequel, malheureusement, la France est franchement bien placée.

Jugez plutôt : France : 37% de la population adulte - soit 18 millions de personnes - ont des comportements antisémites. Royaume-Uni : 8% de la population adulte, soit 3,9 millions de personnes. Etats-Unis : 9%. Canada : 14%.

La plus importante concentration d'antisémites se trouve au Moyen-Orient et en Afrique du nord où près de 74% des personnes interrogées étaient en accord avec la majorité des stéréotypes antisémites. On ne s'étonnera pas d'apprendre que dans la bande de Gaza, l'antisémitisme atteint 93% de la population.

L'Europe de l'Est est également en bonne position avec plus de 34% d'opinions antisémites. Quant à l'Europe de l'Ouest, elle est plus modeste avec "seulement" 24% d'opinions antisémites. L'Afrique subsaharienne y va de ses 24%, l'Asie : 22%, les Amériques : 19% et l'Océanie : 14%. Quant au Laos, meilleur élève, ne compte que 0,2% d'opinions antisémites : bravo.

Il existe paraît-il toutefois des signes "encourageants" : c'est que dans la plupart des pays anglophones (allez savoir pourquoi?) on compte seulement 13% d'attitudes antisémites. Taux bien plus faible que la moyenne globale : c'est une bonne nouvelle... Les pays protestants, eux, ont les résultats les plus bas. Seraient-ils plus intelligents?

Tout ceci pour dire que dans le monde environ 1,09 milliards de personnes sont antisémites ! On compte, globalement (y compris avec Israël) à peu près, 14 millions de juifs dans le monde, ce qui signifie que pour chaque juif il y a 71 antisémites !!!

En outre, 2 personnes sur 3 à l'échelle mondiale, n'ont jamais entendu parler de l'Holocauste ou ne croient pas en la véracité des faits historiques. L'ignorance en cette occurrence pourrait rendre les antisémites très créatifs.

En tout cas nous avons là un bien beau palmarès qui laisse peu de place à l'espoir!

Pour des associations comme la notre, il y a encore beaucoup à faire...

Mémoire 2000

LE COLLOQUE DE L'AVENIR DU RWANDA

Après le tumulte déclenché par les déclarations du président Kagamé mettant en cause, à l'occasion des cérémonies du 20^e anniversaire du génocide, la part prise par la France dans la préparation et l'exécution de ce génocide, ainsi que par les réactions du gouvernement français qui a demandé à Mme Taubira de ne pas se rendre à Kigali et des anciens dirigeants français personnellement mis en cause qui ont protesté au nom de "l'honneur de la France et de l'armée française," ce colloque organisé par la LICRA ce samedi 21 juin sous le titre "Le génocide subi par les Tutsis, Les fantômes, les faits", tombait à point nommé. La salle réservée, à la cité universitaire était remplie de militants d'origines diverses, diplomates, journalistes français, belges et rwandais.

Les tables rondes particulièrement fournies d'intervenants sélectionnés avec tact, intelligence et réflexion, ont réussi à retenir l'attention du public, sans relâche de 9h à 19 h. Beaucoup de ceux et celles que j'ai rencontrés à cette occasion m'ont d'emblée fait comprendre qu'ils en avaient encore appris sur ce génocide dont "tout le monde en France se fout.. !", pour reprendre l'expression du président Jakubowicz à la recherche de ce que pourraient faire les associations comme les nôtres, pour réveiller cette absence d'intérêt.

Le colloque semble y avoir répondu en faisant scrupuleusement le parcours de la recherche des faits et des preuves, à travers les témoignages et les archives. 20 ans après on en est encore aux balbutiements. Le temps de la Mémoire est venu, mais pas encore celui de l'Histoire. La justice locale (celle des Gacaca) comme la justice internationale (celle du TPIR d'Arusha) et la justice française commencent à peine à s'en saisir à travers la mise en place au tribunal de Paris d'un "pôle génocide" actif et résolu et à la suite du premier procès d'assises qui a eu lieu au mois de mars (celui de pascal Simikwanga).

Lorsqu'il fut question de la "négation" nous avons profité des interventions complémentaires et avisées de Colette Berckman, de Patrick de Saint-Exupéry et de François Robinet qui s'est interrogé sur les raisons pour lesquelles les médias français s'étaient rangés à l'avis des politiques qui ont entretenu, dès le début du génocide, l'idée d'une rivalité inter-ethnique Hutu-Tutsi-Twa, débouchant inévitablement sur un double génocide que la France aurait tenté d'éviter.

C'est Colette Breckman qui a souligné que la négation était "une arme de guerre" en écho à la position que nous avions prise en 1996, en disant que le "génocide est une négation". Sa recommandation à propos de la désignation exacte et appropriée du "Génocide des Tutsis au Rwanda et des massacres des Hutus démocrates", a bien fait ressortir qu'il ne fallait plus assimiler l'un aux autres, dès lors que les Hutus massacrés ne l'ont pas été au nom de la race. Au demeurant c'est elle aussi qui a relevé l'inconvénient qu'il y avait à parler du "génocide rwandais", impliquant qu'il aurait fait des victimes des deux bords, justifiant que selon la parole négationniste officielle des responsables politiques

français jadis en fonctions ou en passe de le devenir, on renvoie les deux ethnies dos à dos, en déclinant toute responsabilité.

Cette incursion au cœur du négationnisme actuel et officiel de la France justifierait, selon G. de Lapradelle et JF. Dupaquier qu'il ne soit pas question de loi mémorielle en France, qui reconnaîtrait le génocide des Tutsis au Rwanda. Elle a été de courte durée car, visiblement ce n'était pas la voie dans laquelle, à la différence des autres associations que nous fréquentons (Ibuka, Survie et 20 ans ça suffit) la LICRA a voulu s'engager à travers ce colloque.

N'empêche que JF Dupaquier s'est offert le luxe de démonter la défense et l'illustration de la politique étrangère de l'Élysée à cette époque. L'analyse foudroyante qu'il a faite devant la salle médusée.

Paradoxalement il aura manqué une réflexion sur les moyens virtuels de lutte contre le négationnisme, à défaut d'instruments législatifs le permettant. L'abandon des "lois mémorielles" par le parlement français et le raidissement de la jurisprudence européenne sur la protection de la liberté d'expression semblent avoir installé en la matière une certaine résignation, alors que le principe d'égalité des victimes a inspiré en novembre 2008 au conseil des ministres de l'union européenne, une décision cadre prévoyant que les pays de l'Union doivent se doter d'une législation anti négationniste pour tous les génocides. Or, personne ne semble s'en soucier. Il m'aura fallu insister lourdement pour pouvoir le faire entendre dans l'indifférence générale.

Mais ce colloque devait s'achever en beauté, malgré l'heure tardive. La Licra avait convié un ancien militaire belge qui a quitté l'armée et a épousé une Rwandaise avec laquelle il vit au Rwanda et dont il a deux enfants : Jean Loup Demblyden. On ne parle jamais chez lui du génocide, ni des Hutus ni des Tutsis. Il est persuadé que le Rwanda peut s'en sortir sans pour autant tourner la page, afin d'instaurer et de favoriser ce "vivre ensemble" nécessaire à la survie du Rwanda à la condition qu'on reconnaisse aux pays de l'Afrique de l'Est le droit d'organiser économiquement leur essor et leurs rapprochements.

La présence ininterrompue pendant tout le colloque de l'ambassadeur du Rwanda en France, Jacques Kabale, aura permis à tous ceux qui étaient restés jusqu'à la fin d'entendre ses paroles d'espoir qui ne sont pas destinées particulièrement à la France, mais à son peuple pour lui faire comprendre que la situation actuelle et le démographie de ce pays nécessitent la co-existence et la cohabitation des ethnies (Hutu, Tutsi et Twas) sans pour autant exiger une réconciliation impossible. L'intervention de la justice et le devoir de mémoire comme le travail des historiens lui paraissent nécessaires, mais ce dont l'Occident devrait prendre conscience c'est de l'extraordinaire vitalité d'un peuple qui a failli disparaître.

Il n'y a avait plus rien à dire. L'émotion contenue était à son comble et on le devait à des hommes de bonne volonté.

Merci la LICRA.

Bernard Jouanneau

VISITE A IZIEU

Mémoire 2000 a aidé en le finançant en partie, la direction d'une Ecole de Deuil-La-Barre à organiser le voyage de l'une de ses classes pour visiter la Maison des Enfants d'Izieu.

Une très belle Maison qui domine le Rhône et sa courbe majestueuse. Derrière la maison, un grand pré ensoleillé. C'est là que se sont précipités les jeunes de CM2, partis très tôt de leur ville de la banlieue parisienne ce lundi matin. Pique-nique sous les arbres fruitiers ou rougissent de futures cerises, les garçons se mettent d'un côté, les filles de l'autre !...puis ensuite grand jeu de foot, filles et garçons cette fois tous partants !

Dans ce même pré il y a 70 ans de jeunes enfants jouaient avec le même entrain, jusqu'à l'arrivée ce 6 avril 1944 de ce funeste camion de la...Gestapo, envoyé par l'infâme Barbie.

A 14 heures, la visite commence. Tout d'abord par deux films, dont l'un donne la parole à des témoins soit qui étaient passés par cette maison de l'OSE et l'avaient quittée avant la rafle, soit ceux qui ont perdu parfois plusieurs frères et sœurs victimes de la rafle d'avril 44.

C'est ensuite une conférencière qui leur explique ce qu'était la Maison, ce qui s'est passé là, à la suite sans doute d'une dénonciation et le jour où la directrice était allée chercher un autre havre auprès d'un préfet ami, car elle se rendait compte que la région devenait très dangereuse pour les enfants. Son mari qui était resté là n'est jamais revenu ni six éducateurs sur les sept qui s'occupaient des enfants.

Ce fut ensuite la visite de la maison même, avec ses petits bureaux et bancs de classe, ces lettres d'enfants à leurs parents, ces dessins, et la photo célèbre où ils posent tous souriants sur la terrasse devant la maison où la fontaine fait toujours entendre son doux bruit...L'on est toujours choqué d'imaginer quel drame s'est joué là, dans un si bel endroit...

Séverine Simon, leur institutrice, dont c'était le 3^e voyage à Izieu, était accompagnée de sa Directrice, Mme Bajas et de l'animateur de l'école. Il faut souligner que Mme Simon a bien préparé ses élèves à ce voyage et au retour saura prolonger la visite par ce qui sera réétudié en classe.

Que retireront les jeunes de cette visite ? Je pense que chacun gardera une trace dans sa jeune mémoire de ce lieu si chargé de la pire histoire qui fut...

Claudine Hanau

“LE PARAGRAPHE JUIF” EN NORVEGE

Cette année, la Norvège célèbre le bicentenaire de sa constitution, le fondement même de sa démocratie. Cependant, le deuxième paragraphe de cette même constitution est une honte nationale:

“L’église évangélique-luthérienne reste l’église de l’état. Les immigrés qui s’y réfèrent, s’engagent à élever leurs enfants dans cette religion. On ne tolérera pas les Jésuites ou les ordres monacals. Les juifs n’ont toujours pas accès au royaume.”

En fait, cette interdiction remonte à la loi de 1687, du roi Christian V, stipulant qu’aucun juif ne pouvait se rendre en Norvège sans une autorisation royale. Ceux qui s’y risquèrent quand même furent condamnés à des amendes, arrêtés et expulsés. Pourtant, il n’y avait pas beaucoup de juifs en Norvège à l’époque. La plupart étaient des commerçants, surtout d’origine espagnole ou portugaise. En principe, ceux-là, appelés “Portugais”, devaient – exceptionnellement – pouvoir continuer à venir. Quelques autres se marièrent avec des Norvégiennes, après s’être convertis.

Vint l’année 1814. Depuis plus de 400 ans, la Norvège et le Danemark formaient une union. Dans la grande guerre anglo-française, le Danemark fut l’allié de la France. Celle-ci ayant perdu la guerre, le roi du Danemark dut céder la Norvège à la Suède, alliée de l’Angleterre victorieuse (traite de Kiel en janvier 1814).

En avril cette même année, une assem-

blée constituante se réunit à Eidsvoll pour doter la Norvège d’une nouvelle constitution. Le gouverneur de la Norvège (encore Danois) proclama l’indépendance. Il fallait une nouvelle constitution. Les débats furent longs, notamment sur la religion. Contrairement aux idées reçues jusqu’à nos jours, ce ne furent pas les paysans – considérés comme les plus antisémites – mais les grands intellectuels qui insistèrent pour exclure les juifs. Et ce à cause des plus grands principes démocratiques!!

– *La liberté et l’égalité furent les fondements de la constitution, mais aussi la raison d’exclure les juifs*, explique l’historien Håkon Harket, qui vient d’écrire un livre sur le paragraphe juif.

– *Ça à l’air d’un paradoxe, mais c’était leur vision. Ils considèrent que la constitution des juifs, la loi de Moïse, n’était pas compatible avec un état moderne ou l’acquisition de la nationalité*, dit-il. *Les législateurs furent très inspirés de Schiller et Voltaire, et adoptèrent leurs opinions pour le meilleur et le pire.*

– *Voltaire est le grand défenseur de la tolérance et de la liberté de religion, mais en même temps le plus antisémite de cette époque*, dit Harket.

Le paragraphe de la honte fut appliqué à la lettre après 1814. Y compris pour 500 naufragés juifs au large de Bergen, en 1817. Les premiers opposants ne se manifestèrent qu’en 1839, craignant qu’un commerçant juif refoulé eut “une très mauvaise opinion de l’accueil norvégien”.

gien”.

En 1841, le poète Henrik Wergeland se trouva à Paris. Il y rencontra deux juifs marocains, et fut frappé par leur “*comportement poli et leur aspect patriarcal*”. Il les décrit dans plusieurs poèmes et écrits. Après sa rencontre parisienne, il comprit qu’il fallait abolir ce paragraphe. Cette fois, il rédigea un projet concret, et l’envoya au parlement.

– *La constitution ne peut pas être considérée comme la plus libre et la plus honorable si elle reste la plus intolérante*, écrit-il. Cependant ses ardentes convictions n’ont pas suffi. Il dut recommencer plusieurs fois, tout en écrivant des poèmes maginifiques, dont les fameux recueils “Les juifs” et “Les juives”, qui émurent enfin l’opinion.

Malade, Wergeland perdit un peu la force de continuer. A sa mort en 1845, le paragraphe n’était toujours pas aboli. Il a fallu attendre encore six ans de lutte et quatre sessions parlementaires avant que le paragraphe juif soit enfin aboli en 1851, malgré les réserves d’une partie du gouvernement.

Vidkun Quisling, premier ministre pro-nazi pendant la guerre, le rétablit en 1942. Ce n’est qu’à la libération que le paragraphe de la honte fut définitivement rayé de la constitution norvégienne.

En 1866, seuls 25 juifs vivaient en Norvège. Aujourd’hui, ils sont à peine 1500.

Vibeke Knoop

6 JUIN 1944 - 6 JUIN 2014

Les cérémonies de commémoration du débarquement des alliés du 6 juin 1944 ont été grandioses. Il y avait une densité de chefs d’états impressionnante. Tout était réglé au millimètre près.

Tout a été conçu de manière à “passer le flambeau” aux jeunes générations, très présentes tout au long des cérémonies.

70 ans après, on compte encore quelques vétérans, derniers témoins de ce débarquement particulièrement meurtrier. Ces vétérans ont été mis à l’honneur et c’est le moins que nous leur devons.

Le ton des discours prononcés était juste et la reconnaissance de ce que l’Europe doit en particulier aux Américains, appuyée. Pour la première fois les victimes civiles du débarquement ont été évoquées et hommage leur a été rendu.

Dans les très beaux discours prononcés par François Hollande, les mots de liberté et de dignité ont été souvent employés à juste titre, car c’est bien grâce au dévouement des soldats des forces alliées que la France et l’Europe ont pu retrouver la liberté et la dignité, valeurs cardinales, qui leur ont été ôtées durant tant d’années.

Aujourd’hui, ces mots sonnent particulièrement fort à nos oreilles dans la mesure où avec le succès de l’extrême droite aux dernières élections européennes, ces valeurs, si cette percée perdure et qu’aucun sursaut républicain ne vient l’arrêter, risquent fort d’être de nouveau mises à mal.

Alors, il n’y a pas que le souvenir qui doit nous importer, il nous faut veiller à préserver vivantes et actuelles, cette liberté et cette dignité pour lesquelles tant de jeunes ont donné leurs vies il y a “à peine” 70 ans.

Ne les trahissons pas...

L.B

A LIRE...

ATLAS DE LA SHOAH

La mise à mort des juifs d'Europe 1939-1945

Georges Bensoussan

Cartographie : Mélanie Marie

Ed. Autrement

Encore et toujours - Oui pour ma part car on approche du temps comme on le dit souvent, où les derniers témoins et les fils des témoins vont disparaître.

Que restera-t-il alors? Des écrits, des livres, des films, des vidéos. Cet Atlas vient se rajouter à tout cela, mais il me semble indispensable car au delà de l'émotion, il raconte la Shoah comme on devrait l'enseigner dans les écoles, comme un outil de travail incontournable. Cartes, statistiques, localisations précises, plans, tout y est.

Découpé en chapitres :

- De l'émancipation à la persécution.
- De l'enfermement au meurtre de masse.
- Le génocide à l'échelle d'un continent.
- Liquidation et bilan d'un désastre.
- Chronologie.

Était-ce la peine de retracer l'histoire de cette tragédie à nulle autre pareille?

Chacun de nous doit apporter la réponse, mais si elle ne va pas de soi, cela va encore mieux pour les ignorants et les raisonneurs.

DICTIONNAIRE AMOUREUX DE LA RESISTANCE

Gilles Perrault

Ed : Plon/Fayard

Entrer en résistance, très d'actualité, mais il s'agit de la vraie résistance à travers de nombreux exemples.

A lire pour compléter ses connaissances...où les acquérir.

L'ENFANT DE LA VALISE

Bruno Apitz

Ed. Denoël

La survie dans les camps d'un petit enfant caché dans une valise.

C'est un roman vrai parce que vraisemblable.

L'ENFANT DE SHINDLER

Léon Leyson

Ed. Pocket jeunesse

Le plus jeune juif sauvé par Schindler.

Cette histoire là est vraie, aussi fantastique qu'un roman.

D.R

A VOIR...

24 HEURES / ILAN HALIMI

Film d'Alexandre Arcady

Ce film est sorti sur les écrans en mai dernier.

Tout le monde se souvient de l'assassinat après torture d'Ilan Halimi - exécuté parce qu'il était juif.

Mais plus personne n'en parle réellement. Alexandre Arcady a voulu rendre hommage à sa mémoire en réalisant un formidable film policier.

Superbe démonstration du motif que chacun voulait ignorer mais qui saute aux yeux : Halimi était juif et forcément riche.

Problème : le film n'a pas eu de succès.

N'essayons pas de comprendre pourquoi?

Mais je vous dis : allez-y, parlez en autour de vous, c'est une action militante indispensable.

Daniel Rachline

LES SEANCES-DEBATS 2014/2015

Au cinéma

LE SAINT-GERMAIN DES PRES

22, rue Guillaume Apollinaire
75006 Paris.

de 9 heures à midi

- Jeudi 9 octobre 2014
24 JOURS
Film d'Alexandre Arcady
L'antisémitisme
- Jeudi 20 novembre 2014
LES SENTIERS DE LA GLOIRE
Film de Stanley Kubrick.
La guerre de 14.
- Mardi 9 décembre 2014
PETAINE
Film de Jean Marbeuf.
L'avènement de Vichy.
- Mardi 20 janvier 2015
N'OUBLIEZ PAS QUE CELA FUT
Documentaire de Stéphan Moszkowicz.
La libération d'Auschwitz.
- Jeudi 12 février 2015
LES ENFANTS D'HIROSHIMA
Film de Keneto Shindô.
Hiroshima.
- Mardi 17 mars 2015
LE MAS DES ALOUETTES
Film de Paolo et Vittorio Taviani.
Le génocide arménien.
- Jeudi 16 avril 2015
NI PAILLASSONS, NI PROSTITUEES
Documentaire de Michèle Dominici.
Le vote des femmes.
- Mardi 19 mai 2015
PARIS, J'ECRIS TON NOM LIBERTE
Documentaire de J.A. Chérasse, T. Robichet, G. Nadeau.
La libération de la France.

Les réservations pour les séances-débats peuvent se faire par téléphone dès à présent en appelant le : 01 46 44 57 21

ou par mail : memoire.2000@sfr.fr

(Programme établi sous réserve de changements indépendants de notre volonté.)

DES MAINTENANT N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION POUR 2014.
AMIS, MEMOIRE 2000 A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN. ADHEREZ !

ADHESION

COTISATION

J81

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____ e-mail _____

Cotisation : 50€ . Soutien : 100€. Membre bienfaiteur : 180€ ou plus.
Pour les personnes ne disposant pas de revenu imposable : 15 €.

A retourner avec votre chèque à Mémoire 2000

Courrier : 114, Avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social : 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél.: 01 46 44 57 21 - e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Mémoire 2000 sur internet

Adresse du blog

memoire2000.org

Vous pourrez y consulter, entre autres, chaque numéro du journal.

Ce journal est le bulletin de liaison de Mémoire 2000

- association régie par la loi de 1901 -

Courrier : 114, avenue Victor Hugo - 92170 Vanves

(Siège social - 12, rue Jean Richepin - 75116 Paris)

Tél : 01 46 44 57 21

e.mail : memoire.2000@sfr.fr

Comité de rédaction :

Bernard Jouanneau, Lison Benzaquen,

Daniel Rachline, Colette Gutman.

Réalisation : Lison Benzaquen.